

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 2 février 2014, ajournée au 16 février 2015, au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est absente :
Françoise Cormier

Est également présent Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

055-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Monsieur le maire Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

R 056-2015

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 2 du 13 février 2015, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 68 948,08 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lot 3 et lot 4 du 13 février 2015, d'une somme de 42 630,41 \$, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

R 057-2015

LISTE DES IMMEUBLES POUR VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES À LA MRC

ATTENDU QU'en vertu des articles 1022 et 1026 du Code municipal le secrétaire-trésorier de la municipalité doit préparer un état des immeubles dont les taxes sont impayées à être soumis et approuvé par le conseil;

ATTENDU QUE ladite liste doit parvenir à la MRC de Joliette avant le 20 mars 2015 conformément à l'article 1023 du Code municipal, pour la vente pour non-paiement de taxes qui aura le jeudi 11 juin 2015 conformément au règlement numéro 20-1981;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers que la liste contenant un seul propriétaire soit adoptée et envoyée à la MRC pour vente en raison du non-paiement des taxes municipales;

ADOPTÉ

R 058-2015

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE 2015

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser Annie Loyer, directrice des loisirs, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2015.

ADOPTÉ

R 059-2015

ÉTAT DES RÉAJUSTEMENTS DE VÉRIFICATION TVQ

ATTENDU QUE les 4 et 5 février 2015 la municipalité a reçu la visite d'un vérificateur de Revenu Québec concernant le dossier de la TVQ;

ATTENDU QUE suite à cette vérification, un projet de cotisation de 4 707,99 \$ à payer à Revenu Québec a été présenté le 5 février 2015 à la municipalité de Crabtree;

ATTENDU QUE l'un des items concernait un montant de 2 515,79 \$ concernant la TVQ sur l'achat de 2 parcelles de terrains dans le dossier du cours d'eau du Trait-Carré réglé avec le notaire Me Jacques Raymond;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers de contester le montant de 2 515,79 \$

DE demander l'aide de nos vérificateurs comptables pour contester une partie de cet avis de cotisation;

DE procéder au paiement du projet de cotisation corrigé, s'il y a lieu.

ADOPTÉ

R 060-2015

GALA DES SEXTANTS DE L'ÉCOLE BARTHÉLEMY-JOLIETTE 2014

ATTENDU QUE plusieurs élèves de niveau secondaire de notre municipalité fréquentent l'école Barthélemy-Joliette qui, lors d'un gala méritas le 27 mai 2015, les récompensera à leur juste valeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, et unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ aux organisateurs du Gala des Sextants 2015 de l'école Barthélemy-Joliette, lequel gala vise à souligner les efforts, le travail et la persévérance des élèves durant l'année scolaire, aux niveaux sportif, académique, social et communautaire.

ADOPTÉ

R 061-2015

GALA DU PRÉFET DE LA MRC DE LA MATAWINIE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter deux billets pour le gala du préfet de la Matawinie qui aura lieu le mercredi 1^{er} avril 2015 à St-Jean-de-Matha pour la somme totale de 250 \$ et d'y déléguer le maire et un autre conseiller.

ADOPTÉ

R 062-2014

PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL À L'ÉQUIPE DE HOCKEY BLIZZARD MIDGET EUROPE AOÛT 2015 — ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas de politique concernant le prêt de salle à des organismes;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une 2^e demande d'une équipe de hockey d'âge midget, dont au moins un jeune de Crabtree, qui ira jouer au hockey en Europe au mois d'août 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du centre communautaire et culturel à madame Christine Laberge de l'équipe de hockey midget pour une autre activité de financement « souper spaghetti » le 11 avril 2015.

ADOPTÉ

R 063-2014

REFUS D'AJOUT D'ARRÊTS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL

ATTENDU QUE le CRTL demande le 8 janvier 2015 l'autorisation pour l'installation de deux panneaux d'arrêts d'autobus, devant le Manoir du Boisé Crabtree et devant l'hôtel de ville de Crabtree;

ATTENDU QUE la municipalité considère que ces 2 arrêts ne répondent pas à un besoin réel de la population étant donné la proximité des autres arrêts sur la 8^e Rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers de refuser l'installation des 2 nouveaux panneaux.

ADOPTÉ

R 064-2015

OFFRE DE SERVICE – RAMPE POUR PERSONNES HANDICAPÉES À L'HÔTEL DE VILLE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de services professionnels pour la préparation de plan et devis pour l'ajout d'une rampe d'accès à l'hôtel de ville (111, 4^e Avenue), le tout tel que décrit dans la soumission projet : #OS-15-006 du 5 février 2015, de Lachance et associée, architectes préparée par Jean-Benoît Lachance pour la somme de 4 200 \$ excluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient affectés au poste 02-190-00-522-00.

ADOPTÉ

R 065-2015

AUTORISATION DE PASSAGE POUR L'ÉVÉNEMENT COUP DE PÉDALE CONTRE LE CANCER 2015

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de répondre favorablement à la demande de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière et d'accorder un droit de passage pour les vélos dans le cadre de l'événement coup de pédale contre cancer qui se tiendra le 6 juin 2015.

ADOPTÉ

R 066-2015

SOUSSIONS POUR TRAVAUX ANNUELS DE LIGNAGE DE RUE 2015-2016

Le Conseil prend connaissance des soumissions relatives aux travaux annuels de lignage de rue à savoir:

Nom des soumissionnaires	PRIX (taxes incluses)
Lignes Maska & Gestion Pavex inc.	32 595,52 \$
A-1 lignes jaunes	34 326,94 \$
Marquage et Traçage du Québec	36 447,54 \$
Lignco Sigma inc.	53 531,22 \$

Sur proposition d'André Picard il est unanimement résolu de retenir la soumission de Lignes Maska & Gestion Pavex inc. pour 2 ans (2015-2016 pour la somme totale de 32 595,52 \$, incluant les taxes, laquelle soumission est la plus basse conforme.

ADOPTÉ

R 067-2015

FORMATION EN LIGNE DE L'ADMQ

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à s'inscrire à un bloc de 3 formations en ligne pour un an et de défrayer les coûts estimés à 1 500 \$, que les crédits disponibles soient affectés au poste 02-130-00-454-00.

ADOPTÉ

R 068-2015

AJOUT DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à procéder à l'achat et l'installation de caméras extérieures dans le parc Multisports, le tout tel que décrit dans la soumission de NGL technologies du 4 février 2015, préparée par Yves Savard pour la somme de 6 835, 18 \$ excluant les taxes;

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le poste 22-701-55-730.

ADOPTÉ

R 069-2015

PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE ET DE SENSIBILISATION À LA SAINE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2015

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu de renouveler notre inscription au programme d'économie d'eau potable de Réseau Environnement pour l'année 2015 et d'adhérer au nouveau programme Tri-logique et de défrayer la somme de 890 \$ plus les taxes applicables, pour obtenir le matériel de promotion du programme.

ADOPTÉ

R 070-2015

REMPACEMENT DU COUVERCLE DE LA TRAPPE À NEIGE À L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu d'autoriser le remplacement du couvercle de la trappe à neige à l'aréna pour un montant net inférieur à 6 500 \$ incluant la fabrication, l'installation et la validation sécuritaire par un ingénieur.

QUE les crédits disponibles soient puisés dans le poste 02-701-30-522-00.

ADOPTÉ

R 071-2015

ACTIVITÉ – JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2015

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'autoriser l'achat de 2 billets pour l'activité du dimanche 8 mars prochain au centre de femmes Marie-Dupuis et d'y déléguer les conseillères Sylvie Frigon et Françoise Cormier.

ADOPTÉ

R 072-2015

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À CULTURE LANAUDIÈRE

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers de renouveler l'adhésion à Culture Lanaudière pour l'année 2015-2016 pour la somme de 200 \$.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.